



# le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°202  
avril 2018

page 2

*vos délégué·es rendent compte*

**CHS du 16 mars**

**CTP du 9 avril**

page 3

*elles et ils se mobilisent dans les services départementaux*

**agent·es de la FPT, mobilisez-vous !**

**Rifseep des secrétaires (suite)  
capacités d'action 2021**

page 4

*ici et ailleurs*

**90<sup>ème</sup> jour de grève à La Poste  
facs en lutte**



section SUD Départementaux 35  
téléphone : 02 99 02 39 82  
mel : [sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr](mailto:sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr)  
permanence : Rennes-Beauregard  
bâtiments modulaires - Cucillé 2

## poison d'avril !

**L**e 1er avril, il est de coutume de faire des farces et des canulars autour de soi. Il semble que le gouvernement Macron-Philippe s'en soit inspiré avec la tromperie sur la réforme ferroviaire qu'il s'évertue à monter en faisant miroiter aux citoyen·nes les bienfaits de l'ouverture à la concurrence avec la casse du statut des cheminot·es, comme symbole des privilégié·es.

Après les ordonnances Macron réformant le code du travail en prétextant que moins de protections sociales, de droit des salarié·es ou d'élu·es du personnel (CHSCT, CE et DP) et plus de flexibilité feraient baisser le chômage, le gouvernement réitère sa méthode : désinformation, prétendu débat avec les partenaires sociaux et passage en force. Et le dialogue social sauce Macron s'accompagne forcément du matraquage quotidien "qu'il n'y a pas d'alternative" pour mieux démolir le modèle social français et avancer chaque jour un peu plus dans le recul des droits sociaux...



Pour celles et ceux qui en doutent, les agent·es de la Fonction Publique Territoriale ne seront pas oublié·es : baisse des effectifs, abandon des missions, généralisation de la prime au mérite, recours accru aux contractuel·es, plan de départs volontaires, licenciements en cas de suppression de postes, transfert de compétences voire disparition des Départements... Tous ces

sujets visant à remettre en cause le statut sont déjà au menu du programme Action publique 2022 du gouvernement qui trouvera bien quelques privilégié·es de ce côté là aussi, pour convaincre l'opinion publique...

Autant nous pouvons sourire de la facétie de nos enfants une fois le "poisson d'avril" découvert, autant les desseins de Macron sont loin d'être une inoffensive blague du 1<sup>er</sup> avril mais plutôt un redoutable poison qui pourrait bien même nous être fatal si on se complait dans une naïveté passive.

Alors fonctionnaires, salarié·es du privé, retraité·es, étudiant·es, citoyen·nes usager·ères du service public, combattons ces regressions sociales, soutenons les grévistes en lutte et mobilisons-nous en masse dans la rue\* pour la défense du service public, des statuts, des droits des salarié·es et des chômeur·euses, de l'emploi et l'augmentation des salaires !

\* Tous les rendez-vous de mobilisation sont à retrouver sur notre site internet





# vos délégués rendent compte

de leurs mandats dans les instances

## CHSCT du 16 mars

**Formation Hygiène et sécurité : Bilan 2017 et plan de formation 2018** La préoccupation de l'employeur sur ce sujet est une bonne chose pour la prévention des risques d'autant que des formations sont obligatoires pour certains métiers. SUD a été entendu sur le suivi des formations obligatoires et le rappel aux agent-es pour leur renouvellement.

**Organisation du travail en période de forte chaleur :** Mise en oeuvre de recommandations (aménagement d'horaires, limitation du travail physique, eau potable...).  
Vote : Pour

**Analyse d'un presque accident de circulation en décembre 2017 (fourgon équipé d'une flèche lumineuse percutée par un véhicule d'usager) :** L'enquête a conclu à un respect des procédures de sécurité mais nous rappelle que l'intervention des agents sur 2x2 voies reste très dangereuse. L'étude de nouvelles mesures de prévention conduirait dans l'idéal à l'usage systématique d'une 2<sup>ème</sup> flèche lumineuse d'urgence (soit un-e agent-e supplémentaire) mais exposerait aussi au risque 3 agent-es au lieu de 2. L'usage de feux à éclats bleus recommandé pendant toutes les interventions fera l'objet d'une demande de dérogation à la préfecture.

**Enquête CHSCT Collège Betton :** Vote sur la demande d'enquête formulée par la CGT : 7 Pour (CGT-SUD), 3 Abstention (CFDT).

**Prévention TMS - collègues :** L'ASSAT a élaboré un guide à l'intention des gestionnaires et services ressources des agences pour sensibiliser sur les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et agir en prévention. Reste aux gestionnaires à s'en saisir, ce que notre DGS espère vivement avec la charte en cours Education Nationale/Département. SUD revendique son rôle dans la prévention auprès des agent-es lors des informations syndicales et rappelle aussi que la 1<sup>ère</sup> des préventions est d'affecter des moyens humains adaptés aux besoins.

**Commission Bâtiment :** SUD constate favorablement que ses observations sur la fonctionnalité des collèges ont été prises en compte par la Direction des bâtiments dans le choix des équipements et les plans de la conception.

### Rapport visite CHSCT :

CDAS de Cleunay : Toujours des risques de chutes à cause de dalles podotactiles décollées. SUD a souligné l'impact des postes mutualisés sur les conditions de travail et l'absence de référentiel des équipes d'animation en CDAS. Comme réponse, la DG du pôle territoires indique que la question

des postes mutualisés relevait du niveau départemental et que le référentiel équipe d'animation existe depuis janvier. Mme Hakni-Robin relaie l'administration en invoquant une nouvelle fois la rigueur budgétaire imposée au Département et en nous renvoyant au budget primitif prochainement au vote ! Un hors-sujet en CHSCT où on s'attache à trouver des solutions pour prévenir les RPS.

**Enquête CDAS Villejean :** SUD est l'origine de l'alerte sur la santé des personnels en raison de la surcharge de travail, de l'épuisement liés à la dégradation des situations sociales et de l'environnement dans ce quartier. Le psychologue du travail a soutenu la nécessité de l'enquête. La CFDT, pas convaincue par le constat dramatique de souffrance au travail, s'est finalement ravisée devant l'avis favorable majoritaire des élu-es SUD, CGT et de l'administration !

## CTP du 9 avril

### évolution de l'organisation du pôle construction logistique

Le projet présenté de mutualisation du service du Parc départemental avec le service logistique nous paraît cohérent dans l'ensemble.

SUD a réitéré au passage son inquiétude sur la perte des savoir-faire à l'issue du départ des agents du Parc et la difficulté à recruter sur des métiers à forte technicité et avec le peu d'attractivité financière (baisse du RI de la

filière technique actée en 2017). Vote : 12 Pour (SUD, CFDT), 3 Abstention (CGT, FO)

### révision du règlement intérieur relatif à la gestion des congés annuels des assistants familiaux (AssFam)

Elle permet de clarifier les modalités de prise de congés d'été des AssFam. SUD a obtenu la modification du rapport sur le calcul de la rémunération. Vote : Pour à l'unanimité

### mise en place d'une indemnité de disponibilité pour les places réservées aux Mineurs Non Accompagnés (MNA)

Cette indemnité correspond à la prise en compte d'une spécificité d'accueil. Les AssFam étant rémunérés selon le nombre d'enfants accueillis cette indemnité permet de garder une place disponible pour un MNA. Vote : 12 Pour (SUD, CFDT), 3 Abstention (CGT, FO)

### réorganisation de la mission assistants familiaux

Elle semble aller dans le sens d'une amélioration des conditions de travail des agentes et par ricochet du traitement des AssFam. Ne pouvant présager des impacts de nouvelles tâches et de leur répartition, SUD a demandé un bilan à un an pour envisager des ajustements. Vote Pour à l'unanimité

### fermeture exceptionnelle des archives départementales

Vote Pour à l'unanimité

Dans la boîte à outils du CHSCT, l'enquête est sans nul doute l'un des moyens efficaces pour permettre de faire avancer la prévention. L'objectif n'est certes pas la recherche d'un éventuel coupable, mais bien de déterminer l'existence du risque pour la santé des agent-es au travail et des préconisations pour améliorer.

**SUD n'hésite pas à s'en saisir et/ou à la voter pour agir dans l'intérêt des agent-es !**



# elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

## agent-es de la FPT : mobilisez-vous !

Notre syndicat s'inscrit dans un syndicalisme de lutte qui chaque jour se renforce. A Rennes et dans le reste du département, les syndicats SUD fédérés au sein de l'Union syndicale Solidaires 35 sont à l'offensive aux côtés des salarié-es. Nous sommes aux côtés des factrices et des facteurs en grève depuis bientôt trois mois. Nous sommes aux côtés des étudiant-es de Rennes 1 et de Rennes 2 qui combattent la sélection à l'entrée de l'université. Nous sommes aux côtés des salarié-es mobilisé-es dans les EHPAD. Nous sommes aux côtés des agent-es des hôpitaux. Nous sommes aux côtés des cheminot-es qui vont livrer une bataille décisive pour l'avenir du service public.

Parce que le service public est le bien commun dans la santé, le rail, l'éducation comme partout, parce que nous subissons les mêmes politiques et qu'elles vont se durcir prochainement, nous vous appelons à rejoindre la lutte dès maintenant !

# ZONE A

## services publics

# DEFENDRE

Union  
syndicale  
**Solidaires**

## Rifseep secrétaires CDAS (suite)

Dans le précédent LPCG, nous informions de la contestation de l'attribution d'un régime indemnitaire du groupe de fonction C non-encadrant pour les postes d'assistant-e administratif-ve médico-social-e.

Nous sommes ravi.es de l'issue favorable à notre démarche en faveur de la reconnaissance de l'attribution du RI du groupe de fonction B non-encadrant.

Merci pour vos chaleureux messages de remerciement qui témoignent de la confiance que vous portez à l'action de SUD et qui nous encouragent à poursuivre notre travail auprès des agent.es et surtout à ne jamais rien lâcher.

En effet, nous restons mobilisé-es sur la suite car :

- cette décision va en faveur des secrétaires de catégorie B, les collègues positionnées en catégorie C mais exerçant les mêmes fonctions ne se verront pas attribuer le même niveau de RI (pourtant maintenant lié à la fonction et non plus au grade...).

- le Président confirme le choix de catégoriser ces postes en C, ce qui n'a jamais été discuté avec les organisations syndicales et ce que SUD refuse.

SUD a demandé l'ouverture de réunions partenariales sur ces sujets.

## capacités d'action 2021

C'est le nom de la démarche présentée aux cadres encadrants (le 10/04) puis aux organisations syndicales (le 11/04). Vu les contraintes budgétaires et le niveau de service public à rendre, il s'agit de trouver un ensemble de pistes pour réactiver le fonctionnement de créations de postes par les redéploiements. Il y aurait besoin d'une centaine de postes d'ici 2020-2021 (dont 50 en collègues) pour répondre aux besoins. Ce sont une trentaine de chantiers qui vont se mettre en route pour ce faire. Tous les services seront mis à contribution pour "optimiser" les moyens.

Si les organisations syndicales y seront associées, SUD pourrait prendre sa place, mais pas comme courroie de transmission d'informations pour faire passer la pillule aux agent-es. Le cas échéant, c'est comme comme force de

propositions dans l'intérêt des agent-es, du service à rendre aux usagers-ères, pour le maintien de services publics, mais aussi dans le souci des conditions de travail. Des agent-es paient déjà le lourd tribut de multiples réorganisations, d'adaptation, avec des moyens de plus en plus contraints et des salaires en panne. Un bon nombre est déjà en grande souffrance. Il ne s'agira pas pour SUD que ce soit encore sur les mêmes que portent les efforts.

Outre les différents chantiers thématiques, il est proposé d'intégrer les OS au pilotage global de la démarche. SUD s'y engagera si l'association est bien réelle (on le mesurera très vite...) et si elle ne nous conduit pas à participer comme caution et vers des voies qui sont contre notre projet syndical.



Solidarité avec les postiers-ières grévistes:  
<https://www.lepotcommun.fr/pot/vv0k4u61>

## 90<sup>ème</sup> jour de grève à La Poste

A Rennes, les postier-ères sont en grève depuis le 8 janvier ! Elles-Ils ne se battent pas seulement pour des conditions de travail dignes mais aussi dans l'intérêt des usager.es. A ce jour, la direction de La Poste n'a aucune intention d'entamer des négociations et trouve n'importe quel prétexte pour refuser tout dialogue avec les grévistes.

Ce conflit est national et les vrais responsables des grèves et de leurs conséquences sont ceux qui pensent les services publics en termes de rentabilité, qui voient les usager.e.s comme des client.e.s. Ils veulent s'accaparer les entreprises publiques pour engraisser les actionnaires.

## fac's en lutte

Depuis plusieurs mois les facultés sont en lutte. Comme celles de Rennes 2 et Rennes 1, elles exigent le retrait de la loi ORE (Orientation et Réussite des Etudiants) et de ParcoursSup. Contre la sélection, ils réclament un financement à hauteur des besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche : 5 milliards par an sur 5 ans pour construire la dizaine d'universités nécessaires pour combler les 260.000 places manquantes dans l'enseignement supérieur.

Une pétition d'universitaires (chercheurs, enseignant-chercheurs, doctorants...) est également en ligne pour soutenir le mouvement étudiant dans leur contestation :

<http://rogueesr.fr/nous/>



**Pour défendre  
et renforcer  
les services publics  
syndique toi**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

information ou adhésion à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud

adhérer à Sud

nom :  
prénom :  
service ou adresse :  
téléphone :  
mel :

date :  
signature :